Notaires 27

Magazine immobilier et juridique offert par votre notaire

Avril 2022 n° 392

VICTOIRES DE L'IMMOBILIER

REMPORTEZ UN JOLI BIEN GRÂCE À VOTRE NOTAIRE !

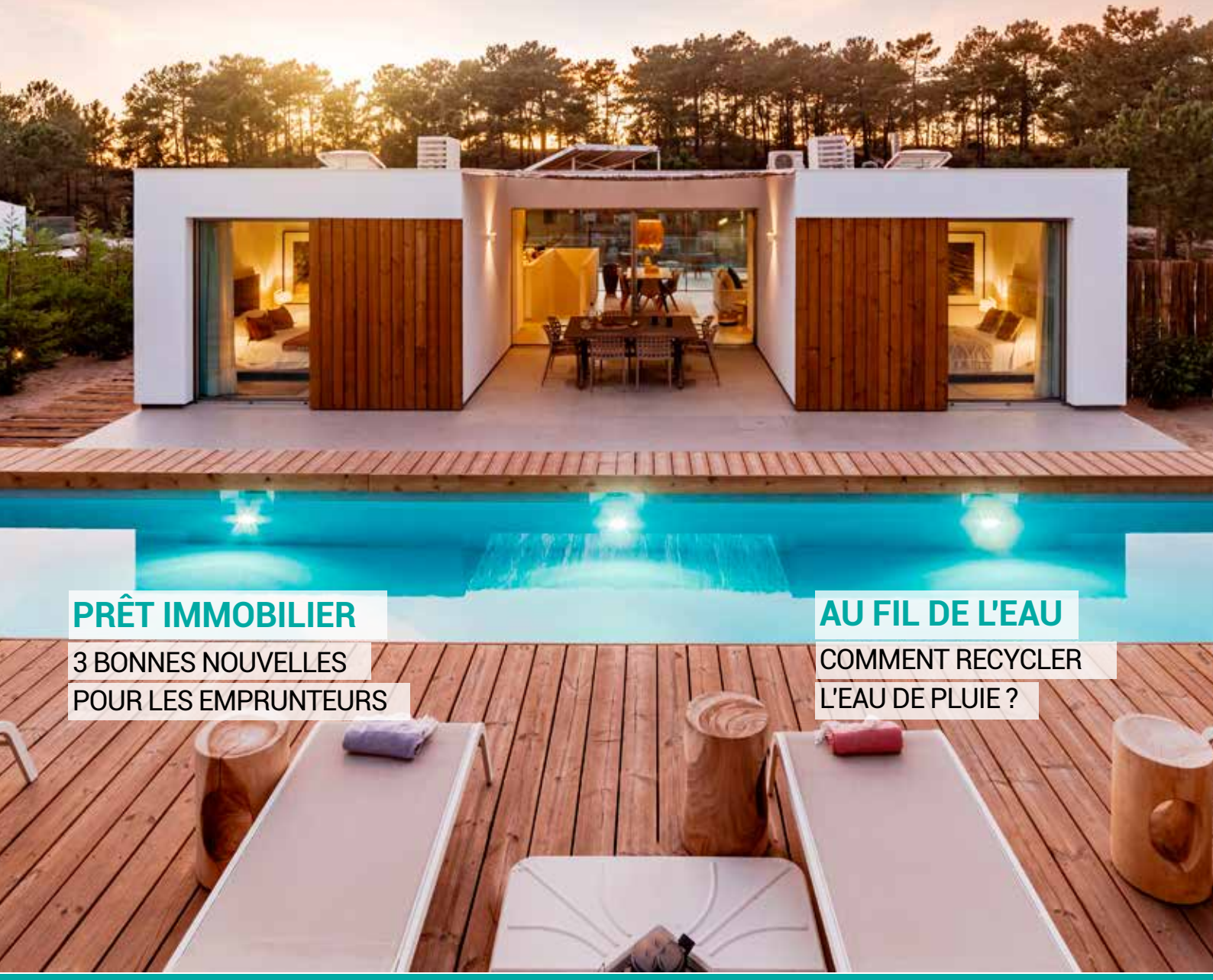

PRÊT IMMOBILIER

3 BONNES NOUVELLES POUR LES EMPRUNTEURS

AU FIL DE L'EAU

COMMENT RECYCLER L'EAU DE PLUIE ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence nationale de l'habitat Anah

Augmenter la température de votre climatisation à 26°C, éteindre les lumières inutiles, choisir le mode SD pour votre télé, il existe de nombreux gestes pour maîtriser votre consommation.

RÉGION NORMANDIE avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Nos conseillers France Rénov' vous aident à trouver la bonne solution qui vous fait économiser sur vos factures d'électricité tout en améliorant votre confort.

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

OU SUR **france-renov.gouv.fr/marenov**

OU SUR **https://cheque-eco-energie.normandie.fr/trouver-un-conseiller**

Chèque ÉCO énergie NORMANDIE

RÉGION NORMANDIE

Avec les Espaces Conseil France Rénov', faites les bons choix pour votre logement !

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ? Grâce aux conseillers **France Rénov'**, intégrez la performance énergétique dans votre projet et faites des économies !
Cofinancés par la Région Normandie et les intercommunalités, les espaces Conseil **France Rénov'**, vous accompagnent et simplifient votre rénovation énergétique.

La rénovation énergétique, un bon choix

En investissant dans la rénovation énergétique avec les aides de l'État, de la Région ou des collectivités, vous valorisez de façon pérenne votre patrimoine, vous économisez de l'énergie, vous gagnez en confort de vie et vous faites un geste pour la planète !

Un accompagnement essentiel

Avec ce service public, votre projet de rénovation ne sera plus un « parcours du combattant » !
Les Espaces Conseil **France Rénov'** sont à votre disposition pour :
• vous informer sur les aides financières,
• vous orienter vers les artisans référencés RGE et les entreprises conventionnées avec la Région,
• vous accompagner techniquement : mise en œuvre, points de vigilance, réglementation thermique choix des matériaux et des énergies,
• vous expliquer les gestes du quotidien pour économiser l'énergie.

Un service public d'experts à votre disposition

Portés par des collectivités locales et des associations, les espaces Conseil **France Rénov'** vous offrent :
• gratuité : ils sont financés par les acteurs publics et privés,
• expertise : sur les différentes solutions techniques et financières,
• objectivité : neutralité des conseils par l'exclusion de tout partenariat commercial,
• proximité : avec des permanences dans la plupart des villes de la région,
• performance : 80 % de personnes conseillées estiment que ce service leur a permis de se poser les bonnes questions sur leur projet (enquête ADEME).

Bon à savoir !

• En Normandie une maison dont l'étiquette énergie est A ou B se vend 9 % plus cher qu'une maison en étiquette D (sources : base de données notaires de France, octobre 2018).

• Avec le Chèque éco-énergie Normandie de la Région, vous pouvez bénéficier d'une aide de 500 à 10 000€ pour votre projet (sous conditions).

SOMMAIRE

ANNONCES IMMOBILIÈRES

Appartements 5
Maisons 5
Locaux commerciaux 8
Terrains à bâtir 8

DOSSIER

Victoires de l'immobilier : remportez un joli bien grâce à votre notaire ! 10

FLASH INFO

Prêt immobilier : 3 bonnes snouvelles pour les emprunteurs 12

IMMO VERT

Au fil de l'eau ou comment recycler l'eau de pluie 13

LES ANNONCES IMMOBILIÈRES DE NOTAIRES PARTOUT À TOUT MOMENT

Le web Toute l'offre immobilière des notaires

Le mobile Applications iPhone et Androïd

La tablette Application iPad

La vidéo

Les réseaux sociaux Suivez-nous !

Disponible sur **magazine-des-notaires.com**
Sortie du prochain numéro le **25 avril 2022**

ÉDITO

IMPRIMÉ sur du papier 100 % recyclé

MERCI POUR VOS AVIS

Ces fameux avis qui accompagnent bien des adresses web, nous ne manquons pas de les consulter et de nous fier aux bonnes étoiles ! Ce petit clic qui permet de savoir si les consommateurs ont eu le déclic, il peut aisément se mettre en pratique grâce aux outils numériques.

Cependant, il existe des moyens plus classiques de recueillir des opinions, au moyen des enquêtes de satisfaction par exemple. À l'instar de celle réalisée pour connaître votre point de vue au sujet des magazines « Notaires – immonot ».

Une grande consultation qui a réuni des centaines de lecteurs, qui nous conduit aujourd'hui à vous communiquer les lignes de force et à vous remercier pour votre participation.
Voici quelques résultats qui montrent que les magazines « Notaires – immonot » cumulent les étoiles :

- 4/5 c'est la note attribuée aux magazines.
- 85 % d'entre vous les lisent régulièrement.
- 92 % estiment que les annonces immobilières donnent satisfaction.
- 99 % apprécient la qualité des articles d'information.
- Près des 2/3 conservent ou transmettent les magazines.
- 75 % vont consulter leur notaire ou déclarent qu'ils vont le faire.

Ces bons avis prouvent que les notaires ont établi une bonne connexion avec un large public. Grâce à un moyen de communication « print » comme votre magazine, les consultations atteignent des pics et les notations affichent des ratios magiques.

Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée et votre retour d'expérience positivement sanctionné.

Christophe Raffaillac
craffaillac@immonot.com
Rédacteur en chef

Société éditrice : NOTARIAT SERVICES Tél. 05 55 73 80 00 Siège social : 13 rue Bois Vert -19230 POMPADOUR - SA au capital de 143 448 € - info@notariat-services.com **Directeur de la publication** François-Xavier DUNY **Rédaction** Christophe RAFFAILLAC - N. DUNY - M-C MÉNOIRE - S. SWIKLINSKI **Graphisme** S. ZILLI **Maquette** A. BOUCHAUD - E. LEVESQUE **Publicité** J. KLUCK - jkluck@immonot.com Tél. 05 55 73 80 55 **Petites annonces** M. MAGNEUX - mmagneux@immonot.com Tél. 05 55 73 80 34 Fax 05 55 73 36 43 **Diffusion** M-L REY Tél. 05 55 73 80 58 **Iconographie** Fotolia Freepik (sauf mention autre) **Impression** FABRÈGUE - 87500 ST YRIEIX **Distribution** DPD - CIBLÉO - PUBLIC.A Sauf indication contraire, les honoraires de négociation sont compris dans les prix indiqués. En aucun cas, les prix indiqués dans les annonces et les surfaces ne valent pollicitation. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif. Citeo : Notariat Services encourage le recyclage des papiers. En triant vos déchets, vous participez à la préservation de l'environnement. www.citeo.com Ne pas jeter sur la voie publique. Ce magazine et le site immonot.com sont certifiés qualité ISO 9001 par l'AFAQ pour vous donner satisfaction.

FSC MIXTE Papier FSC® C016758

LE TRI + FACILE

LES NOTAIRES ANNONCEURS DANS CE MAGAZINE

Notaires 27 est à votre disposition chez vos commerçants, votre notaire et à la chambre des notaires de l'Eure,
5 place Dupont de l'Eure - 27000 Évreux - Tél. 02 32 33 13 39 - Fax 02 32 39 61 15
chambre.eure@notaires.fr

BERNAY (27300)

SCP Daniel LEBEAUT et Enrique LECA
6 rue Lobrot - BP 105
Tél. 02 32 47 51 00 - Fax 02 32 47 51 11
scp.lebeaut-leca@notaires.fr

SELARL Nadine MICHEL-PORCHER et Magalie VIEL
15 boulevard Dubus - BP 30802
Tél. 02 32 43 00 34 - Fax 02 32 44 03 26
magalie.viel@notaires.fr
nadinemichel@notaires.fr

BEUZEVILLE (27210)

SELAS FELICIEN ET MARTIN
504 rue Louis Gillain - BP 22
Tél. 02 32 20 26 20 - Fax 02 32 42 24 44
emmanuelle.regent.27069@notaires.fr

BRIONNE (27800)

SCP Frédéric VIGIER et Sophie PIBOULEAU-VIGIER
Place de la Lorraine
Tél. 02 32 47 47 10 - Fax 02 32 46 26 19
vigier.pibouleau@notaires.fr

ECOUIS (27440)

Me Thibault LE COMPTE
6 route de Rouen - BP 2
Tél. 02 32 69 42 96 - Fax 02 32 69 40 08
thibault.lecompte@notaires.fr

ETREPAGNY (27150)

SCP Julien CAPRON
Sente de la Porte Rouge - ZI de la Porte Rouge
Tél. 02 32 55 80 60 - Fax 02 32 55 70 10
office.porterouge.27032@notaires.fr

Me Monique HUBERT-GRADIN
108 rue Georges Clémenceau
Tél. 02 32 55 71 68 - Fax 02 32 55 75 21
mgradin@hubert-gradin.com

GRAND BOURGTHEROULDE (27520)

SELARL AUBLÉ
675 rue de Brionne
Tél. 02 32 96 08 30 - Fax 02 35 87 88 96
accueil.etude.27070@notaires.fr

LE NEUBOURG (27110)

SCP Adrien PATY et Anne-Christine PELLETIER
18 place du Vieux Château - BP 11
Tél. 02 32 35 05 16 - Fax 02 32 35 84 81
office.paty-pelletier@notaires.fr

LOUVIERS (27400)

SCP Philippe POTENTIER et Stéphane PELFRENE
26 rue du Maréchal Foch - BP 608
Tél. 02 32 40 17 91 - Fax 02 32 40 73 58
etude.potentier@notaires.fr

MESNILS SUR ITON (27240)

Me Christophe BARRANDON
Place de la Gare - BP 15
Tél. 02 32 34 50 08 - Fax 02 32 34 83 73
office27010.damville@notaires.fr

MONTFORT SUR RISLE (27290)

Me Sandra MORIN-PIOCELLE
2 rue Saint Pierre - BP 10
Tél. 02 32 56 00 34 - Fax 02 32 42 07 43
sandra.morin@notaires.fr

PONT AUDEMER (27500)

SAS Ingrid JEAMMET-JEZEQUEL et Dimitri LETHIAIS
1 rue Sadi Carnot - - CS 50339
Tél. 02 32 41 08 86 - Fax 02 32 41 58 23
negociation.27065@notaires.fr

PONT DE L'ARCHE (27340)

Laurent PRIEUR et Capucine LESAULT
2 place Aristide Briand - BP 7
Tél. 02 32 98 90 00 - Fax 02 32 98 90 68
accueil@votrenotaire.com

ROUTOT (27350)

Me Florence CACHELEUX
58 avenue du Général de Gaulle - BP 1
Tél. 02 32 56 80 66 - Fax 02 32 57 08 99
f.cacheleux@notaires.fr

Continuez votre recherche sur immonot

BROGLIE

237 kWh/m².an | 7 kgCO2/m².an | D

84 700 € 80 000 € + honoraires de négociation : 4 700 € soit 5,88 % charge acquéreur

Investisseur : Appart loué de 50m², au 2e étage à BROGLIE (proche BERNAY) Entrée, séjour avec cuisine, une chambre, salle de douche avec wc. chauff élec; loyer = 374,14 €/mois C.C. Charges de copro = 235 €/trim Copropriété de 8 lots. RÉF 27046-939000

SELARL MICHEL-PORCHER et VIEL
06 75 55 56 46
pauline.cadinot.27046@notaires.fr

LOUVIERS

126 kWh/m².an | 3 kgCO2/m².an | C

101 000 € 96 000 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 5,21 % charge acquéreur

A louviers, rue Massacre, Appartement T 3 en état d'usage au sein d'une copropriété entourée d'un bel espace vert. Il se compose d'une cuisine pourvue d'une petite arrière cuisine / buanderie, d'un séjour lumineux avec balcon. De deux chambres dont une avec un second balcon. Salle de bain. WC séparé. Les plus : Huisseries double vitrage récentes avec stores motorisés. Entrée avec grand dressing. Au troisième et dernier étage avec ascenseur, tableau électrique rénové, place de parking et cave. Copropriété de 55 lots, 1556 € de charges annuelles. RÉF 27063-944523

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

LOUVIERS

152 kWh/m².an | 4 kgCO2/m².an | C

125 000 € (honoraires charge vendeur)

Cet appartement se situe au centre ville de Louviers. Il se compose : d'une entrée, une cuisine ouverte sur le séjour avec balcon, 2 ch et une sdd. Cave, garage et parking . Syndic professionnel. Copropriété de 96 lots, 1332 € de charges annuelles. RÉF 27082-948180

SCP POTENTIER et PELFRENE
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr

BERVILLE SUR MER

372 kWh/m².an | 12 kgCO2/m².an | F

259 500 € 250 000 € + honoraires de négociation : 9 500 € soit 3,80 % charge acquéreur

Village bord de seine : longère comp: Cuis ouverte sur salon, séjour, wc, salle de douches, bureau, pièce 20m² , gd dégagement desservant deux escaliers: Un pour mezzanine avec chambre de 20m² . Un autre pour combles aménagés : pièce de jeu ou gde chambre. RÉF 27069-926830

SELAS FELICIEN ET MARTIN
02 32 20 26 26
negociation.27069@notaires.fr

BOURG ACHARD

248 kWh/m².an | 74 kgCO2/m².an | E

100 066 € (honoraires charge vendeur)

Maison à vendre tout proche de Bourg-Achard terrain de 370m². Entrée, salle à manger, une cuisine, une pièce Et: 1ch, 1 pièce , arr-cuis, WC, buanderie, Garage.

SCP F. CACHELEUX - ROUTOT
02 32 56 40 64
f.cacheleux@notaires.fr

Me GUERY
Commissaire-priseur
Successeur de Me D'ANJOU

MAISON DE VENTE GUERY
20 rue de la croix de Fer 76000 ROUEN
02 35 98 73 49 - contact@guery-encheres.com

Maurice VLAMINCK

Ecole XVIIIe, suiveur de Ch. LE BRUN "Triomphe d'Alexandre"

J. DELATTRE "Bord de Seine"

Les Belles ventes trimestrielles
les plus beaux lot découverts durant trois mois
la prochaine en Mai 2022

EXPERTISES GRATUITES
TOUS les LUNDIS
de 10H à 12H (sur RDV)
de 14H à 18H
Venez découvrir la valeur de vos biens à l'Hôtel des Ventes des Carmes

Toutes nos ventes sur www.interencheres.com/76017
interencheres

Classe F et classe G : logement à consommation énergétique excessive.

BOURNEVILLE STE CROIX

189 kWh/m².an | 56 kgCO2/m².an | D

155 488 € 148 000 € + honoraires de négociation : 7 488 € soit 5,06 % charge acquéreur

BOURNEVILLE SAINTE CROIX: RDC : Salle à manger, cuisine, arrière cuisine, wc, chaufferie, cellier 1er étage : deux chambres, deux pièces, salle de bains, wc. Terrain : 680 m² - Classe énergie : D - Classe climat : F - Réf : 065/134 Réf 065/134

SAS JEAMMET-JEZEQUEL et LETHIAIS
02 32 41 08 86
negociation.27065@notaires.fr

BRIONNE

DPE vierge

59 140 € (honoraires charge vendeur)

Maison à restaurer au RDC : une gde pièce. Etage : chbre, 2 pièces à aménager en sdb et wc séparés. Fenêtres PVC double vitrage et volets roulants manuels. Tout à l'égout. Bâtiment + Cave. Tous les matériaux présents restent (plaque placo, gaine, escalier pour le grenier...). Réf 27074-947744

Me S. MORIN-PIOCELLE
02 32 56 75 87
sandra.morin@notaires.fr

CHAMBLAC

317 kWh/m².an | 81 kgCO2/m².an | F

147 000 € 140 000 € + honoraires de négociation : 7 000 € soit 5 % charge acquéreur

Maison d'env 80m² proche BROGLIE compr : Séjour avec cheminée, entrée, cuisine aménagée et équipée, arrière cuisine, WC, SDB, 2 chambres, bureau. Véranda. Chauff fuel; fenêtre bois; fosse septique. Terrain 3335m² avec dépendance (2 pièces et remise), garage et hangar Réf 27046-946868

SELARL MICHEL-PORCHER et VIEL
06 75 55 56 46
pauline.cadinot.27046@notaires.fr

COMBON

DPE vierge

152 250 € 145 000 € + honoraires de négociation : 7 250 € soit 5 % charge acquéreur

COMBON, Maison comprenant : Véranda de 28 m², salon , salle ouverte sur cuisine , SDD, wc, 2 chambres. Chauffage électrique et cheminée insert à granulés. Menuiseries en double vitrage. Une dépendance : garage et remise. Terrain clos de 497 m² Réf 061/3817

SCP PATY et PELLETIER
02 32 35 62 12
helene.hoogterp.27061@notaires.fr

ETREPAGNY

386 kWh/m².an | 82 kgCO2/m².an | F

231 000 € (honoraires charge vendeur)

ETREPAGNY Tout proche centre ville : Maison ancienne comprenant au rez-de-chaussée : couloir desservant une cuisine, une salle-salon. Au premier étage : trois chambres, salle de bains avec coin buanderie, wc. Au deuxième étage : trois chambres mansardées. Placard. Chauffage central au gaz de ville. Cave avec chaufferie. Cour à l'arrière donnant sur agréable jardin. Petites dépendances. Garage. Réf 931325

Me M. HUBERT-GRADIN
02 32 55 70 82
sbis@hubert-gradin.com

FONTAINE LA LOUVET

293 kWh/m².an | 9 kgCO2/m².an | E

199 500 € 190 000 € + honoraires de négociation : 9 500 € soit 5 % charge acquéreur

Maison à vendre Fontaine-la-Louvet dans l'Eure (27), Jolie maison normande comprenant : véranda, cellier, cuisine aménagée et équipée ouverte sur séjour/salon avec insert, chambre et salle d'eau avec wc. A L'étage : chambre avec dressing (ou bureau), salle de bains (baignoire et douche), chambre et autre petite chambre.Dépendance à usage de cave, Appentis à usage de bûcher. Terrain de 715 m². Réf 20L45

SCP LEBEAUT et LECA
02 32 47 51 00
scp.lebeaut-leca@notaires.fr

GLOS SUR RISLE

186 kWh/m².an | 5 kgCO2/m².an | D

190 140 € (honoraires charge vendeur)

Maison de plain-pied, comprenant un séjour avec poêle à granulés, cuisine aménagée et équipée, 4 chambres, dont une avec salle de douche attenante, salle de bains, wc. Garage. Hon. Charge vendeur Réf 27074-932254

Me S. MORIN-PIOCELLE
02 32 56 75 87
sandra.morin@notaires.fr

ILLEVILLE SUR MONTFORT

329 kWh/m².an | 87 kgCO2/m².an | F

146 680 € (honoraires charge vendeur)

Maison à vendre Illeville-sur-Montfort (27), : cuisine, séjour-salon, 4 chambres, salle de bains, déggt, WC. garage petit bâtiment

SCP F. CACHELEUX - ROUTOT
02 32 56 40 64
f.cacheleux@notaires.fr

340 kWh/m².an | 11 kgCO2/m².an | F

171 200 € 160 000 € + honoraires de négociation : 11 200 € soit 7 % charge acquéreur

Proche LE NEUBOURG et HARCOURT, Maison normande comprenant : entrée dans cuisine avec buanderie, séjour avec cheminée ouverte, seconde entrée, WC, dégagement, salle d'eau, une chambre. Grenier à finir d'aménager. Chauffage électrique. Fenêtres en double vitrage. Adoucisseur d'eau. Alarme. Assainissement de type fosse septique. Garage. Autre garage démontable. Jardin clos et arboré. Réf 27049-726

SCP VIGIER et PIBOULEAU-VIGIER
02 32 47 47 10
vigier.pibouleau@notaires.fr

LA TRINITE DE THOUBERVILLE

315 kWh/m².an | 19 kgCO2/m².an | E

271 000 € (honoraires charge vendeur)

Maison à vendre La Trinité-de-Thouberville dans l'Eure (27), construction année 1985 compr: rdc entrée, cuis éq aménage, séjjour-salon (chem) salle de bains, WC déggt,; et: 3 chambre , couloir, pièce avec lavabo wc. Sous-sol complet, véranda, abri de jardin

SCP F. CACHELEUX - ROUTOT
02 32 56 40 64
f.cacheleux@notaires.fr

LE NEUBOURG

245 kWh/m².an | 41 kgCO2/m².an | D

178 500 € 170 000 € + honoraires de négociation : 8 500 € soit 5 % charge acquéreur

Maison de 84 m² avec cour en centre ville LE NEUBOURG avec garage et parking comprenant : Entrée, salon de 14.3 m², cuisine aménagée, wc, SDD. A l'étage : 3 chambres Chauffage au gaz : conso/an de 1488 à 2014 €. Terrain clos de 195 m² Réf 929633

SCP PATY et PELLETIER
02 32 35 62 12
helene.hoogterp.27061@notaires.fr

Continuez votre recherche sur immonot

LERY

139 kWh/m².an | 9 kgCO2/m².an | C

285 000 € (honoraires charge vendeur)

Cette maison ancienne rénovée se situe dans la commune de Léry, village proche de toutes les commodités. Elle se compose d'une entrée, un grand séjour de 60 m² avec un poêle à bois, une cuisine aménagée, un salon, quatre chambres et deux salles de douches. RÉF 27082-932060

SCP POTENTIER et PELFRENE
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr

LOUVIERS

194 kWh/m².an | 34 kgCO2/m².an | D

189 500 € (honoraires charge vendeur)

Cette maison se situe à proximité du centre ville de Louviers. Elle se compose : d'une entrée, une cuisine aménagée, un séjour-salon. Au premier étage, un palier, deux chambres et une sdb. Au deuxième étage, une grande chambre. Le tout sur un terrain clos de murs de 227 m². RÉF 27082-942525

SCP POTENTIER et PELFRENE
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr

LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA CÔTE ROUGE

Accéder à la propriété
dans un ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

HÔTEL DE VILLE Rue de la soie - BP 110 **27800 BRIONNE**
02 32 47 32 20 secretariat.mairie-brionne@orange.fr www.ville-brionne.fr

MARTOT

301 kWh/m².an | 78 kgCO2/m².an | F

177 000 € 170 000 € + honoraires de négociation : 7 000 € soit 4,12 % charge acquéreur

A Martot, proximité mairie,maison ancienne avec au RDC : cuisine et séjour avec cheminée, salle de bains et WC.A l'étage : deux chambres et salle de bains.Au dessus : un grenier aménageable.Et une dépendance accolée de deux pièces avec comble au dessus.Idéalement, ce bien permet la création de 2/3 lots locatifs avec jardinet. RÉF 27063-946133

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

MENNEVAL

410 kWh/m².an | 91 kgCO2/m².an | F

115 500 € 110 000 € + honoraires de négociation : 5 500 € soit 5 % charge acquéreur

Maison à vendre Menneval dans l'Eure (27), Maison mitoyenne comprenant : coin repas, salle d'eau avec wc, cuisine aménagée, cellier et salle à manger avec cheminée. A l'étage : 3 chambres et salle de bains avec wc. Chauffage central au gaz de ville. Garage. Jardin de 455 m². RÉF 20M38

SCP LEBEAUT et LECA
02 32 47 51 00
scp.lebeaut-leca@notaires.fr

PITRES

465 kWh/m².an | 91 kgCO2/m².an | G

110 000 € 105 000 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 4,76 % charge acquéreur

PITRES,Maison à rénover composée de 6 pièces au RDC, pour 83 m², au dessus un comble à aménager pour 80 m² au sol, et 35/40 m² à 1.8 m.Possibilité de créer deux lots locatifs. Maison raccordée au gaz de ville, tout à l'égout, jardin d'environ 400 m², exposition Sud. RÉF 27063-942546

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

PONT AUDEMER

422 kWh/m².an | 89 kgCO2/m².an | G

157 560 € 150 000 € + honoraires de négociation : 7 560 € soit 5,04 % charge acquéreur

PONT AUDEMER,édifiée sur sous-sol complet composée entrée, séjour, cuisine, salle d'eau, w.c, 3chambres. Terrain 823 m² Classe énergie : G - Classe climat : F - Prix Hon. Négo Inclus : 157 560,00 € dont 5,04% Hon. Négo TTC charge acq. Prix Hors Hon. Négo :150 000,00 € RÉF 065/124

SAS JEAMMET-JEZEQUEL et LETHIAIS
02 32 41 08 86
negociation.27065@notaires.fr

PONT AUDEMER

302 kWh/m².an | 9 kgCO2/m².an | E

214 540 € 205 000 € + honoraires de négociation : 9 540 € soit 4,65 % charge acquéreur

PONT AUDEMER, Maison d'habitation - Une maison d'habitation de plain pied comprenant : entrée, un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bains, un WC, Garage. Terrain 569 m² - Classe énergie : E - Classe climat : B - RÉF 065/136

SAS JEAMMET-JEZEQUEL et LETHIAIS
02 32 41 08 86
negociation.27065@notaires.fr

POSES

271 kWh/m².an | 70 kgCO2/m².an | F

120 000 € (honoraires charge vendeur)

Cette maison se situe dans le village de Poses. Elle se compose : d'une grande cuisine, une véranda, un séjour et à l'étage, une pièce palière, deux chambres, une salle de bain. Elle dispose aussi d'un grand garage avec mezzanine. Le tout sur un terrain clos de 276 m². RÉF 27082-948135

SCP POTENTIER et PELFRENE
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr

Classe F et classe G : logement à consommation énergétique excessive.

Les lettres ci-contre, contenues dans les annonces, indiquent la classe énergie du logement

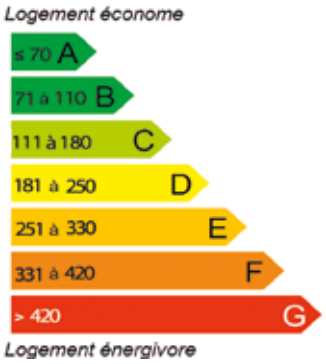

ROUGEMONTIERS

167 400 € **(honoraires charge vendeur)**

Longère à vendre à Rougemontiers , proche de BOURG ACHARD, accès rapide A13, comprenant une cuisine, salle à manger, deux pièces, salle d'eau et WC , chaufferie cave , grenier Beau terrain 5663m² .

SCP F. CACHELEUX - ROUTOT
02 32 56 40 64
f.cacheleux@notaires.fr

ST MACLOU

259 500 € 250 000 € + honoraires de négociation : 9 500 € soit 3,80 % charge acquéreur

Sans nuisances pavillon de 2002 refait au rdc: entrée avec placard, toilettes, chambre avec salle d'eau, salon séjour, cuisine, garage. A l'étage: palier, 3 chambres, salle de bains avec toilettes. Grenier aménageable au dessus du garage. Terrain arboré RÉF 27069-928042

SELAS FELICIEN ET MARTIN
02 32 20 26 26
negociation.27069@notaires.fr

ST NICOLAS DU BOSC

318 700 € 305 000 € + honoraires de négociation : 13 700 € soit 4,49 % charge acquéreur

Charmante propriété de 3770 m² avec une dépendance. Maison : salle salon 43,5m² avec ch insert, cuisine am. wc, SDD, 3 chambres. A l'étage : une chambre, SDD et wc. Chauffage électrique. Dépendance: Garage double en RDC et un étage aménagé. RÉF 934086

SCP PATY et PELLETIER
02 32 35 62 12
helene.hoogterp.27061@notaires.fr

THIBERVILLE

141 750 € 135 000 € + honoraires de négociation : 6 750 € soit 5 % charge acquéreur

Maison à vendre Thiberville dans l'Eure (27), Bourg tous commerces Maison comprenant : entrée, cuisine, séjour/salon, salle de bains , débarras à usage de chaufferie et de remise et autre pièce. A l'étage : 2 chambres dont une avec douche, chambre et wc. Grenier aménagé à usage de chambre ou de bureau. Chauffage central au fuel. Cour. (En cours de division). RÉF 20L43

SCP LEBEAUT et LECA
02 32 47 51 00
scp.lebeaut-leca@notaires.fr

QUATREMARE

189 500 € **(honoraires charge vendeur)**

Cet immeuble de rapport se compose d'un bar restaurant avec habitation. L'ensemble sur un terrain de 1314 m² pour un loyer annuel de 13600 euros. RÉF 27082-948208

SCP POTENTIER et PELFRENE
02 32 40 17 91
etude.potentier@notaires.fr

BOUQUETOT

69 000 € **(honoraires charge vendeur)**

BOUQUETOT - Terrains à bâtir viabilisés à vendre Bouquetot (27310) , proche de BOURG-ACHARD de 788m² à 957 m² , assainissement individuel

SCP F. CACHELEUX - ROUTOT
02 32 56 40 64
f.cacheleux@notaires.fr

BROGLIE

34 240 € 32 000 € + honoraires de négociation : 2 240 € soit 7 % charge acquéreur

2 terrains à bâtir d'environ 1848m² non viabilisé, à BROGLIE vue dégagée sur le bourg de Broglie Secteur protégé : intervention de l'Architecte des Bâtiments de France Certificat d'Urbanisme opérationnel en cours RÉF 27046-916011

SELARL MICHEL-PORCHER et VIEL
06 75 55 56 46
pauline.cadinot.27046@notaires.fr

ETREPAGNY

73 500 € **(honoraires charge vendeur)**

Terrain à bâtir clos d'une surface de 726 m² avec compteur à eau. Consultez nos tarifs : https://www.immobilier.notaires.fr/fr/tarif-service-immobilier?office=3152 RÉF 943043

Me M. HUBERT-GRADIN
02 32 55 70 82
sbis@hubert-gradin.com

76 000 € (honoraires charge vendeur)

MARTOT, à vendre, terrain à bâtir.Plat et viabilisé. 407 m², 15 m de largeur de façade. Au calme. nicolas.hebert.27063@notaires.fr; RÉF 27063-946121

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

99 900 € (honoraires charge vendeur)

A MARTOT,au calme, accès via un chemin goudronné, terrain à bâtir de 613 m². Plat et viabilisé, largeur de façade : 20.26 m. RÉF 27063-946113

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

43 420 € (honoraires charge vendeur)

Parcelle de terrain à bâtir RÉF 27074-944696

Me S. MORIN-PIOCELLE
02 32 56 75 87
sandra.morin@notaires.fr

67 500 € 62 500 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 8 % charge acquéreur

Pitres, terrain à bâtir d'environ 680 m², hors lotissement, à viabiliser, tout à l'égout sur rue. Prévoir la démolition d'un petit bâtiment. Exposition : Sud. RÉF 27063-942573

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

158 250 € 150 000 € + honoraires de négociation : 8 250 € soit 5,50 % charge acquéreur

Tourville la Rivière, Sur une parcelle de 500 m², maison à rénover, au RDC, séjour, cuisine, salle de douche. A l'étage deux chambre. Et une troisième mansardée. Les plus : grand garage de 77 m². Poêle à bois, possibilité de construire / agrandir. RÉF 27063-932621

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

80 000 € 75 000 € + honoraires de négociation : 5 000 € soit 6,67 % charge acquéreur

Sotteville sous le Val, terrain à bâtir hors lotissement, non viabilisé pour 815 m².Largeur 22 m, profondeur 42 m, exposition Sud, vue dégagée.Aucune démolition à prévoir. Tout à l'égout. RÉF 27063-940079

Mes PRIEUR et LESAULT
02 32 98 90 00 ou 02 32 98 90 10
nicolas.hebert@votrenotaire.com

Habitat Coopératif de Normandie
L'accession sécurisée à la propriété
Construisons une vie ensemble

ALIZAY
dès 180 000 €*

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
avec l'accession sécurisée

15 MAISONS
T3 - T4 - T5

Grâce à la location-accession, **bénéficiez** d'une **TVA à taux réduit**, d'une **exonération de taxe foncière** pendant 15 ans et d'un **accompagnement** durant votre parcours résidentiel au travers de **garanties** : rachat, relogement, assurance revente.

Pour plus d'informations contactez-nous
06 43 65 82 25
info@hcnormandie.com

www.hcnormandie.com

*soumis à plafond de revenus

Classe F et classe G : logement à consommation énergétique excessive.

VICTOIRES DE L'IMMOBILIER

Remportez un joli bien grâce à votre notaire !

Tous les acheteurs ne sont pas promis au même succès dans l'immobilier. Pour réaliser une acquisition qui va leur permettre de décrocher un bien de qualité au prix du marché, il faut s'adresser au bon intermédiaire. Le notaire se positionne comme le partenaire idéal pour accéder à sa nouvelle propriété. Découvrons toutes les portes que vous ouvre la négociation notariale !

par Christophe Raffaillac

Cette année 2022, l'immobilier se retrouve plus que jamais sur le devant de la scène ! Les acheteurs ont de bonnes raisons de se donner rendez-vous chez les professionnels de l'immobilier comme les notaires pour décrocher le ticket d'entrée dans leur nouveau logement. Dans ces conditions, bien des acheteurs se retrouvent en compétition pour signer la meilleure transaction. Ceux qui font appel à leur notaire partent incontestablement avec une belle longueur d'avance pour dénicher le bien qui leur correspond le mieux.
Découvrons tous les trophées qui pourront leur être décernés s'ils achètent dans une étude notariale !

TROPHÉE n°1 : LA QUALITÉ DE LA PROSPECTION

Bienvenue aux acheteurs qui se lancent dans une acquisition.
Les notaires leur réservent les meilleures opportunités de trouver la maison ou l'appartement idéal !
En effet, dans la conjoncture actuelle où la demande de biens dépasse souvent l'offre disponible, il vaut mieux se donner les moyens d'accéder à des biens quasi exclusifs ! Les notaires accompagnés de leurs négociateurs vous ouvrent une voie royale pour faire de vous un acquéreur comblé !
Les raisons du succès. En plus de leur activité traditionnelle de rédaction d'actes, de règlement des successions… les notaires disposent de services négociation. Des collaborateurs vous reçoivent dans les locaux de l'étude pour vous accompagner dans votre projet d'acquisition.
Une fois la découverte des besoins effectuée, les négociateurs vous orientent vers les biens correspondants tout en privilégiant la qualité de l'emplacement.

L'atout du notaire ? Au moment de régler les successions, les notaires rencontrent les héritiers et ils peuvent ainsi connaître leurs intentions en premier. C'est un moment où ils peuvent les amener à prendre des décisions, comme celle de vendre.

Avantage : accès privilégié à des biens en exclusivité chez les notaires !

TROPHÉE n°2 : L'EFFICACITÉ DE LA NÉGOCIATION

À l'heure où les biens partent vite, il faut afficher la réactivité nécessaire pour formuler votre offre d'achat. Une étape d'autant plus importante dans les marchés tendus. Certains produits n'ont pas le temps de faire l'objet d'une publicité qu'ils sont vendus. D'où l'intérêt de se rapprocher d'un professionnel comme le notaire.

Les raisons du succès. Le négociateur possède une parfaite connaissance du marché local. De plus, il vous conseille sur la qualité de l'emplacement du bien convoité.

À cela s'ajoute sa maîtrise des dossiers au plan juridique en ce qui concerne le droit de l'urbanisme, les règles de mitoyenneté... Il vous place dans les meilleures conditions pour acheter un produit de qualité et vous informer en priorité.

L'atout du notaire ? Depuis la recherche du bien, en passant par la visite jusqu'à la signature de l'acte authentique, le notaire maîtrise tout le processus de transaction.

Avantage : mise en relation avec un interlocuteur unique tout au long du projet, en plus de conseils personnalisés.

TROPHÉE n°3 : LE JUSTE PRIX DE L'ACQUISITION

Compte tenu de l'engouement actuel pour la pierre, des vendeurs peuvent être tentés de surcoter leur bien. Si la transaction ne se réalise pas par l'intermédiaire d'un professionnel, vous risquez de payer le prix fort. Si vous devez revendre le bien en question, la plus-value escomptée ne sera peut-être pas au rendez-vous...

Les raisons du succès. Au moment de signer un mandat de vente, le service négociation du notaire se charge de réaliser une expertise du bien immobilier. Il effectue une découverte approfondie qui permet de définir sa valeur. Pour cela, il se base sur la méthode dite par « comparaison » et rapproche le produit en question des transactions réalisées dans le quartier. Naturellement, il tient compte des caractéristiques liées à la qualité du bâti, à l'entretien et à la situation de l'immeuble considéré. S'ajoute le ressenti du négociateur qui repose sur sa solide expérience. Autant de subtilités qui consistent à mettre en éveil tous ses sens pour observer, toucher, sentir, écouter tout ce que le bien veut révéler.

L'atout du notaire ? C'est l'assurance d'acheter au prix du marché puisque les maisons et appartements se trouvent proposés à des tarifs reflétant au mieux leur valeur sur le marché. De plus, il applique des honoraires de négociation parmi les plus avantageux du marché qui représentent en moyenne 4 à 6 % du prix d'achat d'un bien immobilier.

Avantage : acquisition immobilière décrochée au meilleur rapport qualité/prix.

TROPHÉE n°4 : LA SÉCURITÉ DE LA TRANSACTION

Rien ne vaut un compromis bien formalisé pour officialiser votre accord avec le vendeur. Un document qui sert de base à l'acte de vente définitif et constitue le socle juridique de votre transaction.

Les raisons du succès ? Au moment de rédiger le compromis de vente, le négociateur s'assure que différentes dispositions donnent entière satisfaction. Cela concerne :

- le recueil des différents contrôles immobiliers permettant de constituer le DDT (Dossier de diagnostics techniques) ;
- l'existence de servitudes donnant un droit de passage à un voisin ;
- la conformité des éventuels travaux réalisés en consultant le plan local d'urbanisme ;
- la situation par rapport à des zones protégées limitant le droit à construire ;
- les projets d'urbanisation se traduisant par la réalisation de nouveaux ensembles immobiliers, de routes...
- la présence d'une assurance dommages-ouvrage couvrant les malfaçons des constructions datant de moins de 10 ans.

L'atout du notaire ? Une fois ces informations vérifiées, le notaire rédige un projet d'avant-contrat. Le rendez-vous peut alors être programmé avec l'acquéreur pour la signature du compromis de vente.

Si vous ne faites pas usage de votre droit de rétractation (10 jours à compter de la signature), le notaire et ses collaborateurs instruisent le dossier et s'assurent de la levée des conditions suspensives. Une fois les accords de prêt, les autorisations d'urbanisme... obtenus, le notaire prépare l'acte authentique de vente en vue de sa signature.

Avantage : transaction conclue dans un cadre garant d'une sécurité juridique optimale, assortie de conseils patrimoniaux.

> *« L'EMPLACEMENT RESTE LE CRITÈRE PRINCIPAL DANS LE CHOIX D'UN BIEN IMMOBILIER »*

BAROMÈTRE DES TAUX

Taux des crédits *Observatoire Crédit Logement / CSA*	
FÉVRIER 2022	
Toutes durées	**1,09 %**
15 ans	**0,93 %**
20 ans	**1,03 %**
25 ans	**1,17 %**

Ville de Brionne

LE LAND'ART en musique

Le Land'Art est une tendance de l'art contemporain utilisant des matériaux de la nature ou de récupération.

Ces œuvres sont éphémères.

La ville de Brionne organise un évènement artistique depuis 7 années déjà.

Cette année, il est proposé de mêler la musique au land'art en créant des paysages sonores et devenant compositeur.

Il s'agit pour les habitants, les commerçants, associations et tout un chacun de confectionner des réalisations sonores ou évoquant la musique.

Venez les découvrir de juin à septembre, dans les jardins, les massifs, les différents espaces fleuris de la ville de Brionne.

www.ville-brionne.fr

ADOPTION

LES CHOSES BOUGENT

Les députés ont adopté le 8 février la proposition de loi réformant l'adoption. La mesure phare de ce texte est son ouverture aux couples pacsés ou en concubinage.

Jusqu'alors, seul l'un des membres du couple non marié pouvait adopter. Les conditions pour adopter sont également allégées. Le couple devra avoir vécu ensemble pendant 1 an (et non plus 2) et l'adoption sera ouverte dès l'âge de 26 ans.

Un autre changement concerne les couples de femmes ayant eu recours à une procréation médicalement assistée à l'étranger, avant l'entrée en vigueur de la loi du 2 août 2021 relative à la bioéthique, et qui seraient séparées de manière conflictuelle. Désormais, la femme qui n'a pas accouché aura la possibilité d'adopter l'enfant malgré l'opposition de la mère biologique.

ASSURANCE ET PRÊT IMMOBILIER

3 BONNES NOUVELLES POUR LES EMPRUNTEURS

Le 15 février 2022, les parlementaires ont adopté un texte révisant en profondeur le fonctionnement de l'assurance de prêt immobilier. Trois points essentiels sont concernés par cette réforme. Les particuliers vont avoir la possibilité de changer plus facilement d'assurance emprunteur. Prenant en charge tout ou partie des échéances en cas de sinistre (décès, incapacité-invalidité, chômage), elle représente un coût important qui doit être pris en compte dans le calcul du budget consacré au prêt. S'il est déjà possible de la choisir auprès d'un autre organisme que l'établissement prêteur, un nouveau pas vient d'être franchi. Il est désormais possible de résilier son assurance à tout moment et plus seulement dans les 12 mois (loi Hamon) ou à date anniversaire (loi Bourquin).

Cette mesure s'applique dès le 1er juin 2022 pour les nouveaux prêts immobiliers et le 1er septembre 2022 pour les emprunteurs qui remboursent déjà leur crédit. Les assureurs devront informer leurs assurés, chaque année, de l'existence de ce droit et de ses modalités de mise en œuvre. Seconde modification de taille : la suppression du questionnaire médical pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000 € et dont le terme intervient avant le 60e anniversaire de l'emprunteur. Enfin, toujours dans la liste des bonnes nouvelles, le délai du droit à l'oubli pour les cancers et l'hépatite C est réduit de 10 à 5 ans. Ce droit permet aux anciens malades de ne plus avoir à déclarer leur maladie à leur assureur 5 ans après la fin de leur protocole thérapeutique et donc à ne pas payer de surprime.

AU FIL DE L'EAU

ou comment recycler l'eau de pluie

Récupérer l'eau de pluie pour un usage domestique n'est pas une nouveauté. Cette pratique tend aujourd'hui à se démocratiser dans un souci à la fois économique et écologique.

par Stéphanie Swiklinski

Face aux changements climatiques caractérisés dans certaines régions par de la sécheresse en été et de fortes pluies en hiver, nous devons adapter notre comportement afin d'être plus en harmonie avec notre environnement. Par ailleurs, notre facture d'eau ne cessant d'augmenter, il faut réagir en adoptant des solutions alternatives comme le recyclage de l'eau.

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE : ÇA COULE DE SOURCE

Saviez-vous que jusqu'à 50 % de l'eau que nous utilisons quotidiennement dans nos maisons peut être remplacée par de l'eau de pluie ? Alors, pourquoi ne pas faire un geste à la fois pour la planète et pour votre porte-monnaie ? Il s'agit certes d'une goutte d'eau dans un océan de mauvaises habitudes... L'eau étant une ressource qui se raréfie, profitons de ce don du ciel aux nombreuses vertus.

L'eau de pluie n'est pas potable car elle contient des contaminants atmosphériques qui sont dangereux pour l'homme et pour les animaux. Elle peut aussi être polluée quand vous la récupérez du ruissellement de votre toiture ou quand vous la stockez dans des contenants. En revanche, elle peut vous procurer de nombreux avantages :

- Une économie sur la facture d'eau potable ;
- L'eau de pluie est plus douce que celle du robinet et limite ainsi l'usure de vos appareils électroménagers ;
- La baisse de la consommation énergétique des lave-linges ;
- L'augmentation de l'effet des savons et des détergents pour la lessive ;
- La réduction de l'érosion du sol autour des bâtiments ;
- L'augmentation des réserves d'eau pour les cultures.

UNE CASCADE D'IDÉES POUR LA MAISON

L'eau de pluie collectée et filtrée, selon l'utilisation, peut couvrir une grande partie de vos besoins en eau et réduire ainsi votre consommation.

Vous pouvez ainsi utiliser l'eau recyclée à l'extérieur pour :

- le nettoyage de vos terrasses et de votre mobilier de jardin par exemple ;
- le lavage de vos véhicules ;
- l'arrosage de vos jolies plantations et votre potager ;
- remplir votre piscine ou un bassin naturel ;
- disposer d'une réserve d'eau en cas d'incendie.

L'eau recyclée a également toute son utilité dans la maison pour :

- le nettoyage de vos sols et de vos carreaux ;
- l'évacuation des déchets des WC en guise de chasse d'eau ;
- la lessive de votre linge ;
- pour alimenter des appareils électroménagers.

Attention cependant à un usage de l'eau domestique. Comparée à l'eau de source, l'eau de pluie présente une meilleure qualité, mais, avant son usage en toute sécurité, vous devez la traiter afin d'éliminer les éventuelles bactéries, particules ou matières organiques.

Le traitement dépend cependant de l'emploi que vous voulez en faire. Si vous souhaitez l'utiliser pour les wc ou le lave-linge, vous n'avez pas besoin de le faire. Mais pour la douche, prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter des maladies de peau.

Vous pouvez par exemple vous servir d'un stérilisateur ultraviolet de filtration au charbon actif. Installer aussi une station de potabilisation vous permettra également de disposer de l'eau propre à tout moment.

JETEZ-VOUS À L'EAU EN INVESTISSANT DANS UNE GESTION DURABLE

Il va donc falloir trouver le dispositif adéquat concernant votre habitation, qui permet de bien exploiter l'eau de pluie tombant sur la toiture. Grâce à des collecteurs connectés sur les descentes de gouttières

RECYCLER À PLUS GRANDE ÉCHELLE !

Valoriser l'eau de pluie peut être LA bonne idée pour les municipalités qui possèdent des équipements gros consommateurs d'eau : terrains de sport, centres équestres, golfs...

par exemple, l'eau peut ainsi être canalisée vers une cuve de stockage. À l'entrée de celle-ci, une petite grille effectue un premier filtrage en retenant les débris du toit (mousses et feuilles). En amont de la cuve, l'eau passe dans un filtre-décanteur qui sépare les impuretés en suspension. Celles-ci peuvent alors être évacuées vers le réseau d'assainissement pluvial, via un trop-plein avec siphon. Une fois l'eau emmagasinée, il convient de la redistribuer. La solution repose sur un groupe de pompage à surpression qui l'achemine vers les différents points de puisage. Précisons qu'un dispositif antiretour (disconnecteur, de norme EN1717 obligatoire) rend impossible tout mélange accidentel avec le réseau d'eau potable.
Pour laver le linge, une filtration spécifique (à charbon actif ou traitement UV) doit être ajoutée. Le réservoir enterré se destine plus particulièrement aux besoins d'arrosage et d'alimentation des WC et lave-linge. Réalisé en béton et situé à proximité de la maison, il offre une capacité de stockage allant de 2 000 à 10 000 litres. Pour un foyer de 4 personnes avec un jardin de 800 m2, il faut compter 9 000 litres. Outre l'estimation du cubage nécessaire, il faut prendre en compte la surface de la toiture et son taux de récupération. Un toit en tuiles affiche un taux entre 80 et 95 %, tandis qu'un toit végétalisé se limite à 20 %

NE SOYEZ PAS COOL AVEC LA RÉGLEMENTATION !
Avant de vous équiper d'un dispositif de récupération de l'eau, il faut en informer la mairie en déposant une déclaration préalable de travaux. Pour que le système soit «clair comme de l'eau de roche», il convient de respecter de nombreux critères. Compte tenu des enjeux sanitaires, il faut faire une installation dans les règles de l'art. Sans doute cette gestion durable de l'eau mérite d'être prise en compte dans un projet de construction car elle soulève un peu plus de complications si elle doit être greffée à une maison existante. Dans tous les cas, il convient de se rapprocher d'un professionnel pour trouver la bonne solution. Par ailleurs, votre installation sera soumise à une règlementation et devra être vérifiée tous les 6 mois concernant la propreté des équipements et l'absence de connexion entre le réseau destiné à la consommation et celui dédié à la redistribution d'eau pluviale.
Les eaux récupérées et utilisées à l'intérieur de votre habitation et renvoyées vers les égouts sont soumises à la taxe d'assainissement.
En tant que propriétaire, vous êtes dans l'obligation de faire une déclaration d'usage en mairie, telle que prévue à l'article R 2224-19-4 du Code général des collectivités territoriales.
Attention, en cas d'utilisation de l'eau de pluie à l'intérieur de votre habitation, les robinets d'accès doivent être clairement identifiés et vous ne pouvez les installer dans une pièce où se trouvent des robinets distribuant de l'eau potable (sauf caves, sous-sol et autres pièces annexes comme un garage par exemple)..

Des aides des communes

Renseignez-vous auprès de votre mairie car certaines communes subventionnent l'installation de récupérateurs d'eau.

PAROLE D'EXPERT

NATHALIE - Responsable clientèle Rue De La Cuve

Récupérer l'eau de pluie, bien au-delà du geste écolo

Pourquoi est-ce important de récupérer l'eau de pluie ?
Outre l'aspect économique, le recyclage de l'eau de pluie permet d'alléger notre consommation d'eau potable et donc d'avoir une action écologique.
En moyenne, 50 % de notre consommation d'eau peut être suppléé par de l'eau de pluie recyclée.
L'importance du recyclage de l'eau a donc 2 aspects :
- Vous faire économiser 50 % de votre facture d'eau.
- Avoir un comportement écologique responsable pour vos enfants.

Comment choisir son récupérateur d'eau et quelles sont les installations existantes ?
Les récupérateurs d'eau de pluie sont des solutions éprouvées depuis plusieurs décennies. En fonction de vos capacités de collecte (combien de m² de toiture peuvent être utilisés pour collecter de l'eau) et de la pluviométrie moyenne de votre région, il est très facile d'estimer le volume idéal du récupérateur qui pourra être soit enterré soit aérien.

Y a-t-il des aides financières ou fiscales pour installer un récupérateur d'eau ?
Certaines communes subventionnent l'installation de cuve de récupération et de rétention des eaux de pluie pour la protection des eaux souterraines. Prenez contact avec votre département et votre mairie pour de plus amples informations.

Propos recueillis le 07/03/2022

Vous pouvez économiser jusqu'à 50% sur votre facture d'eau grâce à l'eau de pluie !

Chaque personne consomme en moyenne 55m³ à un coût moyen de **3,98€ /m³ soit 218,9€** par personne chaque année. Un foyer de 4 personnes consomme donc en moyenne **875,6€** d'eau par an.

Vous souhaitez diminuer votre facture d'eau ? On vous explique comment.

L'eau potable est utilisée partout au sein de votre foyer dans des proportions que vous ignoriez peut-être :

- Chasse d'eau : 9L en moyenne
- Douche : Un pommeau « normal » à un débit de 20 à 30 litres par minute
- Faire la vaisselle à la main : 25L en moyenne
- Lave-linge : 50L en moyenne
- Lavage d'une voiture à domicile 300L en moyenne.
- ...

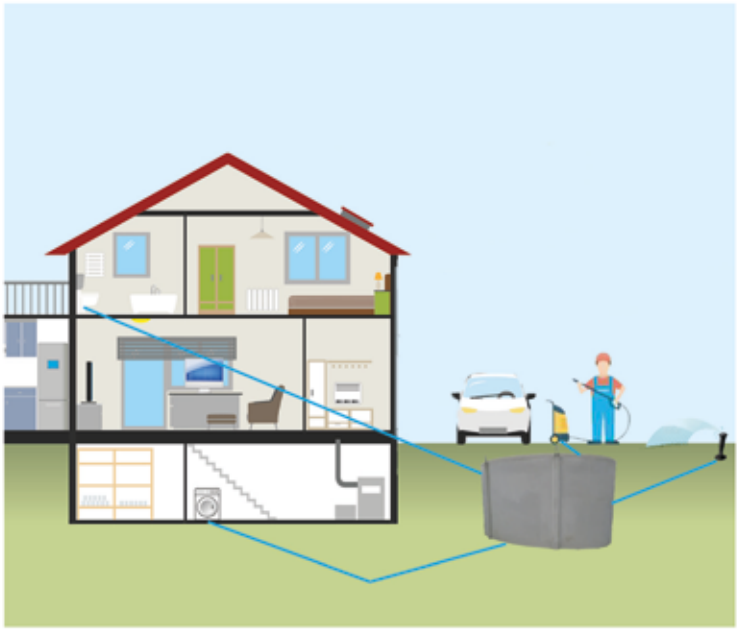

RueDeLaCuve *est spécialisée depuis plus de 65ans dans le recyclage de l'eau de pluie et dans le conseil de dimensionnement des solutions, aériennes ou enterrées.*

L'eau de pluie peut être **recyclée et utilisée** pour la plupart d'utilisation ci-dessus le temps qu'elle n'est pas en contact directe avec l'Homme.

Vous pourrez notamment l'utiliser pour :

- Vos toilettes
- Le lave-linge
- Le nettoyage des sols
- L'arrosage de votre extérieur
- Le nettoyage de votre voiture.
- ....

Outre le fait que l'eau de pluie est offerte par la nature, elle est également très faible en calcaire et donc elle **préserve votre électroménager.**

Nous vous rappelons l'obligation de vous conformer ***à l'arrêté du 21 août 2008 et à la norme NFP16005 de janvier 2012.***

RueDeLaCuve

02.35.33.42.42 contact@ruedelacuve.com

CUVE EN PEHD ENTERRÉE DE 3m³ À 10m³

CUVE EN BÉTON ENTERRÉE DE 2 600m³ à 20 000m³

DENIS GUILLOPE

Depuis 1992, 30 ans de qualité !

FENÊTRES PVC-ALU | **VOLETS ROULANTS BATTANTS** | **PORTAILS MOTORISÉS** | **PORTES DE GARAGE** | **STORES**

Ne jetez plus l'argent par les fenêtres…

Changez de fenêtres !

CERTIFICAT E 15632

• **MAGASIN EXPO : 19 rue de la Ravine - LOUVIERS** •

Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 - Fermé le mercredi (magasin seulement), le samedi après midi et le dimanche

02 32 50 47 61

contact@guillope.fr

www.guillope-fenetres.fr

K-LINE · SELO · Installateur conseil CHAREL · CORREZE FERMETURES · KARLA